



Nouvel Envol

Sport, Loisirs
& Séjours adaptés



ÉTÉ 2026

SORTIES LOISIRS



Qui sommes nous ?

L'association Nouvel Envol a pour objet de promouvoir et de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap les activités physiques et sportives, les loisirs, la culture et les vacances.

3 pôles d'activités

SPORT

Activités physiques adaptées pour les enfants, les adolescents et les adultes en situation de handicap



Intervention dans des établissements spécialisés

Championnats adaptés

LOISIRS

Soirées à thème, conviviales ou culturelles



Sorties durant les week-ends

VACANCES

Séjours de vacances pour des personnes en situation de handicap



Séjours spécifiques à la demande

L'équipe Nouvel Envol

L'association Nouvel Envol est portée par un conseil d'administration composé de professionnels du secteur médico-social (chefs d'établissements, éducateurs, etc.), du tourisme, de parents et de personnes fortes d'un engagement associatif de long cours, et par une équipe de 10 salariés formés aux spécificités de l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Vous aurez l'occasion à travers cette brochure de découvrir les sorties loisirs proposées et de comprendre notre fonctionnement.



Fiona BERNHARDT
Directrice



Séverine WOLFF
Assistante
administrative



Laura POORZAHED
Responsable loisirs
Educatrice sportive



Mathilde GIREAUD
Responsable sport
Educatrice sportive



Enola COURTOIS
Responsable pôle
séjours



Léocade RONDEAU
Coordinateur projet
AVP-AFTC



Solène FARADON
Educatrice sportive



Axel WALDNER
Educateur sportif



Julie VELLINGA
Chargée de mission séjours
Educateur sportif



Elodie EBERHARDT
Chargée de mission
AVP-AFTC

Pour s'inscrire

Pour effectuer une inscription, merci de respecter les étapes suivantes :

1

DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION

- Remplir le bulletin d'adhésion 2025/2026
- Payer sa cotisation annuelle de 20€

2

CONTACTER L'ASSOCIATION

- Vous pouvez contacter l'association par mail ou par téléphone pour demander la disponibilité des sorties.
- Envoyer la fiche d'inscription

3

CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET PAIEMENT

Pour valider l'inscription des sorties:

- Attendre notre confirmation d'inscription.
- Régler vos sorties.

Devenir bénévole

L'association est à la recherche constante de nouveaux visages prêts à participer à l'encadrement des sorties et souhaitant s'enrichir, de par l'échange et le partage auprès de notre public. Si vous avez envie d'être acteur de la sortie, afin de la rendre vivante et agréable et plaisante pour tous, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus d'infos sur www.nouvelenvol.fr/prestations/sorties/benevoles

1

Prendre contact avec Laura :
loisirs@nouvelenvol.fr

2

Se présenter en quelques mots

3

S'engager sur une ou plusieurs sorties





LES SORTIES

JUILLET/ AOÛT



Moment détente !



Samedi 04 juillet

65 €

➔ Découvre le nouveau SPA de Lingolsheim

➔ Au programme : détente et bain à bulles



4h45



8



13h00 - 17h45

Rendez-vous directement à l'entrée du SPA Calicéo



2 Rue Mélina Mercouri,
67380 Lingolsheim



SPA balnéo



Un petit creux ?



Samedi 11 juillet

65 €

→ Tarte flambée, burger et bien d'autres super plats vous attendent

→ C'est parti pour passer une bonne soirée au restaurant Le Tigre



2h30



10



18h30 - 21h00



18h30

Au tram B/F : arrêt "Faubourg National"



Rendez-vous à l'arrêt de tram



Restaurant Le Tigre

Prêt.e.s à
faire la fête
?



Lundi 13 juillet

60 €

➔ Au programme : Danse, DJ, animations,
restauration rapide et buvette

➔ Ambiance festive et conviviale



3h30



8



Le repas est compris
dans le prix



18h00 - 21h30

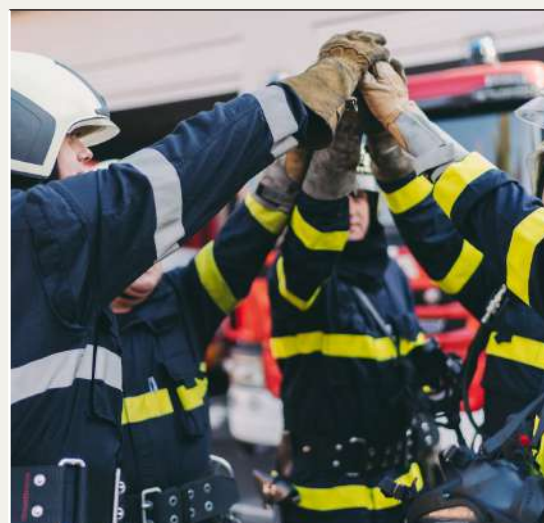


18h00

Au tram A/D : arrêt "Ronde"
(côté parking Relais)



Route d'Oberhausbergen,
67200 Strasbourg



Bal des pompiers

Une envie de fraîcheur



samedi 18 juillet

30 €

➔ Moment idéal pour se ressourcer au bord de l'eau

➔ Le spot parfait pour se rafraîchir

Sandwich à prévoir !



5h30



8



Boissons fraîches incluses dans le prix



10h00 - 15h30



10h00

Au tram A : arrêt "Baggersee"



Lac du Baggersee,
67400 Illkirch-Graffenstaden



Plan d'eau baggersee



Prêt.e.s pour un grand écran ?



samedi 25 juillet

45 €

- ➔ Le cinéma VOX vous attend
- ➔ Une fois le film terminé, nous irons manger une petite glace



4h30



9



13h00 - 17h30

Devant le cinéma VOX



13h00

Au tram A/D : arrêt "Langstross"



17 rue des Francs-Bourgeois,
67700 Strasbourg



Cinéma + Glace

On va faire la fête ?



Vendredi 31 juillet

45 €

- ➔ On trinque ensemble ?
- ➔ La fête de la bière, un évènement incontournable



3h30



7



Boisson + repas
compris dans le prix



18h00 - 21h30



18h00
Au bus C3 : arrêt "Schiltigheim
Mairie"



Place Alfred Muller,
67300 Schiltigheim



Fête de la bière

Ca va STRIKER !



Samedi 01 août



45 €

➔ La piste t'attend, prêt à relever le défi ?

➔ Qui fera le plus de strikes ?



3h00



12



Une boisson est
comprise dans le prix



14h00 - 17h00



13h30

Au tram E : arrêt "Droits de
l'Homme"



4 parc de l'Orangerie,
67000 Strasbourg



Bowling

C'est de
nouveau parti
pour des
grillades ?



Samedi 08 août

40 €

- ➔ Grillades, bonne humeur et soleil
- ➔ Musique, jeux, animations au rendez-vous



3h15



10



11h45 - 15h00

Association Nouvel Envol



11h30

Au tram B : arrêt "Alouettes"



7B place des Tanneurs,
67380 Lingolsheim



À NOS BARBEC

À VOS MICRO !



Samedi 22 août

65€

➔ Prêt à montrer tes talents de chanteur.se.s ?

➔ Nous finissons par une boisson fraîche en terrasse direction la brasserie Le Météor.



3h45



8



15h00 - 18h45

15h00



Au tram : arrêt "Homme de fer"
(RDV devant la pharmacie)



2 place de l'Homme de Fer,
67000 Strasbourg



Karaoké + bar

FESTIVAL DES ARTS DE RUE !

Samedi 29 août

30€

➔ Le festival FARSe est de retour ! Au programme : spectacles, musique, animations, cirque



3h30



8



Une boisson est comprise dans le prix



13h30 - 17h00

13h30



Au tram : arrêt "Homme de fer"
(RDV devant la pharmacie)



2 place de l'Homme de
Fer, 67000 Strasbourg



Festival FARSe



**À BIENTÔT POUR
DE NOUVELLES
ACTIVITÉS !**



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTIONS AUX SORTIES

PREAMBULE

Nouvel Envol est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général, dont le siège se situe au 22 rue René Descartes, 67000 STRASBOURG. Les sorties proposées sont réservées aux membres de Nouvel Envol. L'inscription à l'une des sorties présentées implique l'acceptation des conditions générales ci-après.

1. RESPONSABILITE DE NOUVEL ENVOL

La mise en œuvre des sorties proposées suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, prestataires, restaurateurs, etc... Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leurs activités aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant, entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

Toute réclamation relative à une sortie doit être adressée au maximum un mois après la fin de la sortie, par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la Poste faisant foi. Passé ce délai, Nouvel Envol se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à une sortie.

2. RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Toute sortie ou weekend interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelle cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement.

Le participant doit être attentif à tout élément déterminant son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement de la sortie. La responsabilité du participant ou du représentant légal sera engagée en cas de dissimulation au regard de l'organisateur de toute particularité du participant.

3. COTISATION

Les sorties sont réservées aux membres de l'association Nouvel Envol. Pour être membre, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Le montant de la cotisation 2025/2026 (valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026) est de 20 €.

Elle n'est pas comprise dans le prix de vente des sorties. En cas d'annulation d'une sortie, la cotisation n'est pas remboursée.

4. INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez suivre les 3 étapes suivantes :

ETAPE 1: contactez-nous par téléphone ou par mail afin de vous assurer des disponibilités, et pour que nous puissions vous conseiller sur les orientations de sorties et mettre une option sur les sorties souhaitées et les plus adaptées à chacun. Nous vous confirmerons alors si la préinscription est possible.

ETAPE 2 : Nous envoyer la fiche d'inscription complétée.

ETAPE 3 : Une confirmation d'inscription vous sera alors renvoyée. Afin que l'inscription soit définitivement validée, le règlement de chaque sortie doit nous parvenir au moins 10 jours avant la sortie concernée.

Les informations complémentaires (horaires de départs, contact du responsable, affaires à prévoir...) seront envoyées environ 5 jours avant la date de chaque sortie.

Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si ces délais ne sont pas respectés ou si la totalité de la sortie n'est pas réglée avant le départ.

5. PRIX

Nos tarifs comprennent :

- Les frais d'organisation,
- La pension pour les week-ends,
- Les frais d'encadrement et d'animation,
- Les activités proposées,
- Le transport depuis Lingolsheim ou Strasbourg pour les sorties hors Eurométropole.

Ils ne comprennent pas :

- La cotisation annuelle à l'association,
- Les achats personnels (souvenirs, cartes postales,...),
- Les frais médicaux et pharmaceutiques (les avances de frais médicaux fait par l'association devront être remboursées à la fin de la sortie. Une facture sera établie à l'ordre du participant et la feuille de soin transmise).

6. PAIEMENT

Le paiement peut se faire de 3 manières :

- par virement bancaire, de préférence, en indiquant les références de la facture ou le nom du participant :
Crédit Mutuel Strasbourg Esplanade
IBAN : FR76 1027 8010 8200 0260 3564 521 BIC CMCIFR2A
- par chèque à l'ordre de l'association Nouvel Envol,
- par espèce.
- par chèque-vacances ANC

7. ANNULATION

Si vous deviez annuler votre inscription, veuillez-nous le faire savoir par mail ou par lettre recommandée (la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation) à l'adresse suivante : Association Nouvel Envol, 7b place des tanneurs 67380 Lingolsheim.

L'annulation d'une inscription du fait du participant entraînera le remboursement de la totalité de la somme versée si l'annulation se voit justifier par un certificat médical en amont de la sortie. Dans tous les autres cas, elle entraînera la perception de frais d'annulation selon le barème ci-après :

- Plus de 30 jours avant la sortie : la sortie ne vous sera pas facturée.
- Entre 30 et 21 jours avant la sortie : seront retenus 30% du montant total de la sortie.
- Entre 20 et 15 jours avant la sortie : seront retenus 60% du montant total de la sortie.
- Entre 14 et 8 jours avant la sortie : seront retenus 80% du montant total de la sortie.
- Moins de 8 jours avant la sortie ; seront retenus 100% du montant total de la sortie.

Cependant Nouvel Envol s'engage à rembourser la totalité de la somme versée dans le cas où la place libérée pourrait être attribuée à une autre personne.

Dans le cas où la sortie est annulée par Nouvel Envol, en raison de force majeure, pour la sécurité des participants, suite à l'insuffisance du nombre d'inscrits, en raison d'une météo ne permettant pas le bon déroulement de la sortie ou toute autres raisons ne relevant pas de sa volonté : le participant peut reporter la somme payée afin de participer à une autre sortie ou se faire rembourser.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTIONS AUX SORTIES

8. DROIT A L'IMAGE

Sauf information contraire, les photographies et films pris au cours des sorties sur lesquels les participants apparaissent pourront être utilisés exclusivement pour les outils de communication de Nouvel Envol.

9. PERTE ET VOL

Il n'est pas rare qu'en collectivité un participant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Nouvel Envol ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, lunettes, appareils photo, appareils numériques...). Les assurances peuvent entrer en jeu uniquement en cas de vol avec effraction, ainsi les pertes et vols sans effraction ne donneront pas lieu à remboursement.

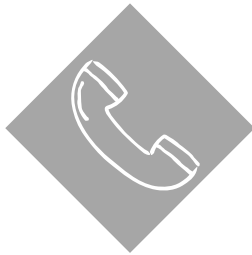
10. Transport

Tout retard ou toute absence liée à un problème de transport (Mobistras, taxi, etc.) ne donnera lieu à aucun remboursement ni rattrapage de séance. L'association Nouvel Envol ne peut être tenue responsable des prestations de transport utilisées dans le cadre de l'accès aux activités sportives et de loisirs.

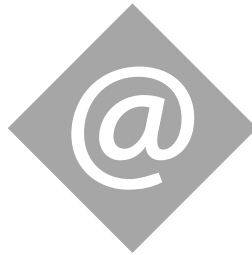
Contactez-nous

Votre interlocutrice privilégiée :

Laura POORZAHED



09 83 72 57 99
06 71 15 10 45



loisirs@nouvelenvol.fr



Association Nouvel Envol
7B Place des Tanneurs
67380 LINGOLSHEIM

www.nouvelenvol.fr



Pour accéder au site internet :

SCANNER LE
QR CODE



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



Nouvel Envol



nouvel.envol



Association
Nouvel Envol